

Parlons cohésion !

Tribune de la délégation française au Comité européen des Régions

La campagne des élections européennes bat son plein mais les débats restent polarisés sur des thèmes récurrents : migrations, PAC, politique étrangère, souveraineté industrielle... Ces échanges, souvent réduits à un pugilat franco-français, manquent l'occasion d'aborder d'autres sujets essentiels pour notre avenir commun au sein de l'Union Européenne.

Nous lançons ici un appel solennel : l'absence de référence à la politique de cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne nuit gravement au débat. Cette politique représente un tiers du budget européen, soit 338 milliards d'euros sur 7 ans, dont 18,4 milliards pour la France ! Ne pas en parler revient à laisser nos concitoyens dans l'ignorance de l'impact direct et concret de l'Union sur nos départements, villes et villages, et sur leur quotidien et surtout ne contribuera qu'à les détourner un peu plus du chemin des urnes le 9 juin prochain.

La politique de cohésion est en effet au cœur du projet européen. Elle repose sur l'attribution des Fonds européens structurels et d'investissement aux collectivités infra-nationales en fonction de leur PIB, permettant à tous les pays de l'UE d'en bénéficier. Cela inclut les régions économiquement et socialement en retard, dans une logique de convergence, mais aussi les autres, car aucune région n'est épargnée par les inégalités territoriales et les besoins de développement qualitatif.

Depuis 2014, les régions françaises ont la responsabilité majeure de co-décider en partenariat avec la Commission européenne de l'affectation de ces fonds. Elles peuvent ainsi soutenir des projets publics ou privés alignés avec les objectifs communs de l'UE et de nos collectivités locales mais surtout en faveur de nos populations.

Ces objectifs sont essentiels pour préparer nos territoires et nos citoyens aux défis de demain :

- **Soutien aux PME, à la R&D, à l'innovation, à l'éducation, à l'enseignement supérieur et au numérique** : pour former, créer et maintenir des emplois, y compris en milieu rural où le tissu de PME est vital.
- **Transition climatique et environnementale** : énergies renouvelables, accès à l'eau, rénovation thermique, notamment des HLM, protection de la biodiversité, mobilités douces, économie circulaire, gestion des ressources naturelles, éducation à l'environnement.
- **Formation professionnelle et accès à l'emploi** : orientation des jeunes, acquisition et renforcement des compétences, insertion ; toutes ces grandes politiques sont quant à elles très largement soutenues par le Fonds Social Européen géré par les régions ou les départements.
- **Coopération territoriale** : notamment à travers le financement des programmes IINTERREG, qui permet aux régions de coopérer directement avec leurs voisins frontaliers et trouver, ensemble, des solutions aux problématiques communes.
- **Développement rural** : soutien au développement local à travers le FEADER, LEADER et une partie du FEDER, pour des projets adaptés aux spécificités géographiques et socio-économiques des territoires (tiers-lieux, maisons de santé, économie sociale et solidaire, artisanat, agroalimentaire de qualité, emploi non délocalisable, culture).

Nous, membres de la délégation française du Comité européen des Régions, représentant divers niveaux de collectivités et appartenances politiques, appelons à ce que la politique de cohésion, qui ne doit oublier aucun territoire, ne devienne elle-même la grande oubliée de cette campagne électorale !